



**SEANCE N°1  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 mars 2014**

Convocation affichée et adressée le 24 Mars 2014.

Procès-verbal de l'installation du conseil municipal et de l'élection d'un maire, de 3 adjoints et des maires-délégués des sections de Chazelot, Montferney et Morchamps.

L'an deux mil quatorze, le vingt-huit du mois de mars à 20h 30mn, les membres du conseil municipal de ROUGEMONT, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 Mars 2014, se sont réunis dans la salle de « la Maison des Rubribambins » sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient présents**, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

SALVI Thierry	SALVI Delphine	MILLET Catherine
JACOULET Bernard	LAVIELLE Séverine	ARTAUX Laurence
BONVALOT Pascal	CHUZEVILLE Jean-Paul	MUSIAUX Marie-Pierre
CULOT François-Xavier	JUPILLE Gérard	MENETRIER Nathalie
BENGUELLA Sylvie	BOUVARD Martial	COURGEY Claude

La séance a été ouverte sous la présidence de Mr SALVI Thierry, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés Mesdames et Messieurs : SALVI Thierry, SALVI Delphine, MILLET Catherine, JACOULET Bernard, LAVIELLE Séverine, ARTAUX Laurence, BONVALOT Pascal, CHUZEVILLE Jean-Paul, MUSIAUX Marie-Pierre, CULOT François-Xavier, JUPILLE Gérard, MENETRIER Nathalie, BENGUELLA Sylvie, BOUVARD Martial, COURGEY Claude dans leur fonction de conseillers municipaux.

Monsieur CHUZEVILLE Jean-Paul, le plus âgé des membres du conseil, a pris ensuite la présidence.

Le conseil a choisi pour secrétaire Mr BOUVARD Martial

## **ELECTION DU MAIRE**

### PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le président, après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L 2122-5 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du maire.

Chaque conseiller municipal a remis, fermé, au président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	3
RESTE pour le nombre des suffrages exprimés	12
Majorité absolue	7

A obtenu :

M. SALVI Thierry

Douze voix (12)

Monsieur SALVI Thierry, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

### **ELECTION DU PREMIER MAIRE-ADJOINT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Mr SALVI Thierry, élu maire, à l'élection du premier maire-adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

#### **PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	2
RESTE pour le nombre des suffrages exprimés	13
Majorité absolue	7
A obtenu :	
Mr BOUVARD Martial	Treize voix (13)

Mr BOUVARD Martial, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier maire-adjoint.

### **ELECTION DU DEUXIEME MAIRE-ADJOINT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du deuxième maire-adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

#### **PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	3
RESTE pour le nombre des suffrages exprimés	12
Majorité absolue	7
A obtenu :	
Mme LAVIELLE Séverine	Douze voix (12)

Mme LAVIELLE Séverine, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée deuxième maire-adjointe

### **ELECTION DU TROISIEME MAIRE-ADJOINT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième maire-adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

#### **PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.	3
RESTE pour le nombre des suffrages exprimés	12

Majorité absolue 7  
A obtenu :  
Mr JACOULET Bernard Douze voix (12)

Mr JACOULET Bernard, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé troisième maire-adjoint.

### **ELECTION DES MAIRES-DELEGUES**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Mr SALVI Thierry, élu maire, à l'élection des maires-délégués.

#### **Section de CHAZELOT**

##### **PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15  
A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans  
lesquels les votants se sont fait connaître 2  
RESTE pour le nombre des suffrages exprimés. 13  
Majorité absolue 7  
A obtenu :  
Mr CULOT François-Xavier Treize voix (13)

Mr CULOT François-Xavier, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire-délégué de CHAZELOT.

#### **Section de MONTFERNEY**

##### **PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15  
A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans  
lesquels les votants se sont fait connaître 3  
RESTE pour le nombre des suffrages exprimés 12  
Majorité absolue 7  
A obtenu :  
Mme MILLET Catherine Douze voix (12)

Mme MILLET Catherine, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée maire-déléguée de MONTFERNEY.

#### **Section de MORCHAMPS**

##### **PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne. 15  
A DEDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans  
lesquels les votants se sont fait connaître 3  
RESTE pour le nombre des suffrages exprimés. 12  
Majorité absolue. 7  
A obtenu :  
Mr COURGEY Claude Douze voix (12)

Mr COURGEY Claude, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire-délégué de MORCHAMPS.

Le président a déclaré :

- Mm et Mme BOUVARD Martial, LAVIELLE Séverine, JACOULET Bernard sont installés en qualité de maires-adjoints,

- Mm et Mme CULOT François-Xavier, MILLET Catherine, COURGEY Claude sont installés en qualité de maires-délégués,

